

Conditions d'accès

Capacité d'accueil maximale : 60 places, toutes bases confondues

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques de travail social, en techniques d'éducation spécialisée ou en techniques de délinquance ou un baccalauréat dans un domaine lié à l'intervention sociale

Et

- Avoir acquis plus de cinq ans d'expérience (au moins 8 000 heures) dans le domaine de l'intervention sociale au 1^{er} mai 2016

Et

- Être à l'emploi dans le domaine relié au programme

Et

- Obtenir une autorisation de l'employeur permettant la réalisation du stage 2 dans le milieu de travail de l'étudiant

La date limite pour déposer votre demande d'admission est le 15 avril 2016